Numéro 21 / septembre 2017

Initiative actualité de protection

Association Initiative de protection

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire

Toni Bortoluzzi
ancien Conseiller national

Appel à la résistance

Souvent, les dérives dans le système éducatif ne rencontrent pendant longtemps aucune contradiction, parce que les revendications des spécialistes de l'enseignement, de l'éducation et de la santé se présentent sous une apparence de bienveillance et de crédibilité. C'est ainsi que des «experts» tentent régulièrement de nous vendre de nouveaux concepts pédagogiques qui seraient modernes et absolument nécessaires.

Par exemple, il y a quelques années, des représentants de la Haute école pédagogique de Lucerne ont plaidé avec force recommandations détaillées pour une nouvelle forme d'«éducation sexuelle» dès le jardin d'enfants. La tempête d'indignation justifiée qui a soulevé la population a poussé au retrait sans tambour ni trompette de ces recommandations contestées. Mais on aurait tort de penser que la raison s'est imposée à nouveau dans notre pays en ce qui concerne l'éducation sexuelle. La fondation «Santé sexuelle Suisse» (SsS) s'est fixé pour objectif d'imposer dans notre pays aussi l'éducation sexuelle dès l'âge préscolaire préconisée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette organisation subventionnée à coup de millions par la Confédération est une fondation sous-tendue par l'idéologie du genre. Elle souhaite une «éducation sexuelle» dès la naissance, probablement influencée par des courants pédophiles, qui sexualise les enfants!

Or des pédopsychiatres, des psychologues et des médecins mettent clairement en garde contre les conséquences de cette éducation sexuelle inadéquate chez les jeunes enfants. Les parents savent combien l'éducation sexuelle de leurs enfants lorsqu'ils grandissent est un sujet sensible. Il est totalement erroné de croire que l'on doive imposer ce sujet aux enfants!

Aidez-nous à protéger nos enfants de cette «éducation sexuelle» dévastatrice. Nous avons besoin de votre soutien pour pouvoir nous opposer avec succès à une éducation à la sexualité dès l'âge préscolaire fabriquée par des organisations douteuses.

T. Bortoluzzi

Toni Bortoluzzi, ancien Conseiller national

Les conséquences dévastatrices de

20 experts nous mettent en garde

En juin 2017, le docteur Maurice Berger, pédopsychiatre et professeur émérite de l'université de Lyon, s'est fait le porte-parole d'un groupe de 20 experts médicaux en alertant[1] la société française par le biais d'une pétition. Dans celle-ci, il met fermement en garde contre les conséquences dévastatrices pour les enfants de l'éducation à la sexualité dès la petite enfance, prescrite par les textes de l'OMS et de l'IPPF[2]. Maurice Berger appelle la population à s'y opposer.

Cet appel à l'aide concerne aussi la Suisse, car la fondation bernoise «Santé sexuelle Suisse» (SsS) s'est fixé pour objectif d'appliquer ces normes de l'OMS en matière d'éducation à la sexualité partout en Suisse. SsS s'appuie également sur la controversée «déclaration des droits sexuels» de l'IPPF. Chaque année, la fondation SsS reçoit des subventions de plusieurs millions de francs de l'Office fédéral de la santé publique.

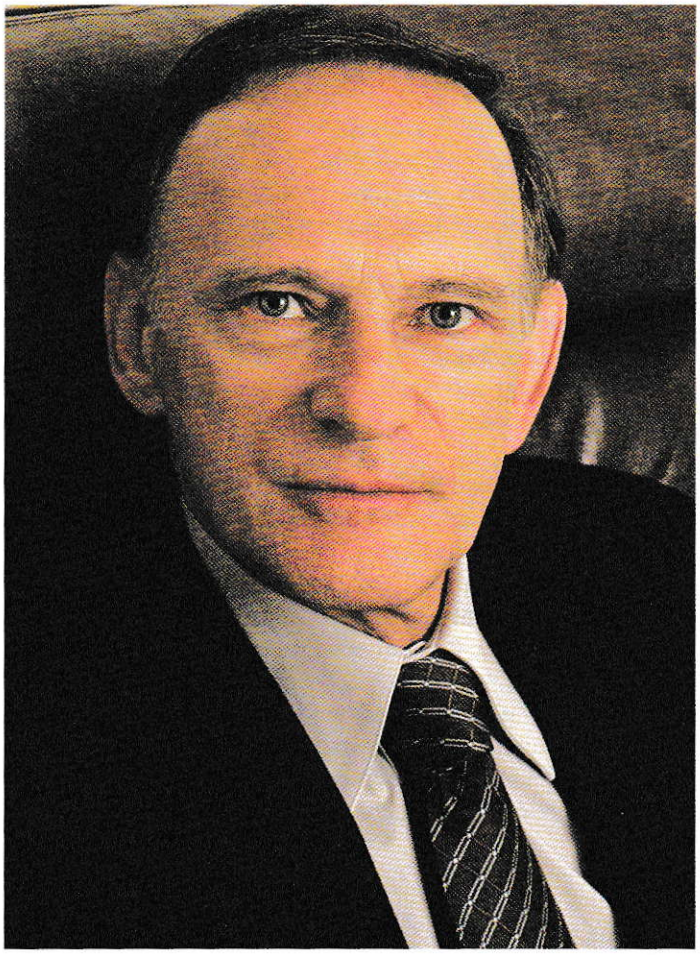

Dr Maurice Berger, pédopsychiatre et professeur émérite, université de Lyon

En France, les prescriptions de l'OMS sont vivement critiquées par les pétitionnaires: ce groupe composé de médecins, psychiatres, psychologues cliniciens et spécialistes des traumatismes met en garde contre l'affirmation selon laquelle les jeunes enfants auraient une sexualité, que les adultes devraient éveiller physiquement et psychologiquement, voire presque activer via une «éducation à la sexualité» adaptée. Les médecins dénoncent les risques graves que fait courir cette «éducation à la sexualité» et les supposés «droits sexuels», qui traumatiseraient les enfants.

Dans une vidéo, le Maurice Berger dresse un portait des plus négatifs de ce changement de paradigme en matière d'éducation à la sexualité, préjudiciable pour les enfants. Les adultes ne devraient en aucun cas «enseigner» la «sexualité» et le «désir sexuel» aux enfants de moins de 15 ans.

De même, les autres pétitionnaires s'opposent à ce que les adultes parlent de sexualité aux enfants lorsque le souhait n'émane pas de ces derniers. Cette intrusion dans le psychisme de l'enfant prendrait une tonalité incestueuse: avec ses idées relatives à la sexualité, l'adulte perturberait l'enfant, passant ainsi du statut d'éducateu à celui de tentateur.

Il serait également plus que judicieux de remettre en question les souhaits de certains adultes et groupes de pression qui ont élaboré ce programme, ainsi que l'origin de ces «droits sexuels» et de «l'éducation à la sexualité»

Reproche: pédophilie et totalitarisme!

Titulaire d'un doctorat de psychologie, Arian Bilheran est auteur de livres spécialisés et grand voyageuse. Dans son livre «L'imposture des droits sexu els: Ou la loi du pédophile au service du totalitarisme mor dial», elle tire la conclusion que, lors de la rédaction de normes de l'OMS et de la «déclaration des droits sexuels de l'IPPF, des réseaux pédophiles parfaitement implan tés à l'international ont dû apporter leur concours. Ains selon elle, la pédophilie consisterait à sexualiser l'enfan et il apparaîtrait clairement que ces programmes le feraie systématiquement.

éducation à la sexualité de l'OMS

Dr Arianne Bilheran, professeur de psychologie, psychologue clinicienne, docteur en psychopathologie

C'est avec minutie qu'Ariane Bilheran analyse et commente dans son livre les différents passages des normes internationales de l'OMS, et elle en déduit que l'objectif est d'ouvrir la voie à une future abolition de la protection légale des mineurs et des enfants.

Elle persiste également à argumenter que ces textes n'ont rien à voir avec une protection des enfants par l'éducation et elle ajoute: «Ici, le seul but est **d'utiliser la prévention comme un prétexte pervers pour imposer des idéologies et des pratiques pédophiles».**

Quand *Initiative de protection – actualité* lui pose la question, Ariane Bilheran fustige l'OMS car aucun expert médical (par exemple des pédopsychiatres et des thérapeutes) ou expert juridique reconnu n'a été consulté avant la rédaction des normes. Selon elle, aucun débat n'a eu lieu entre les experts, ni avec la population. Il s'agit là d'une méthode totalitaire.

La mise en œuvre de ces normes de l'OMS serait une action internationale concertée et Ariane Bilherman enjoint: **«... à prendre la mesure de la dimension totalitaire des événements. Sinon, le risque est de ne pas pouvoir y réagir adéquatement».**

Ce que veut obtenir le Dr Berger:

Pétition: Stop à la dangereuse imposture des «droits sexuels» et de «l'éducation à la sexualité».

7 PROPOSITIONS

1. Arrêter toute « éducation à la sexualité » en classe maternelle et primaire.
2. Arrêter totalement de parler de la théorie du genre.
3. À partir de 14 ans, limiter l'information sur la sexualité à la prévention des risques, sur la base de données scientifiques.
4. Créer au niveau national et régional des comités (ou « conseils ») de régulation (ou de vigilance).
5. Retirer les termes « droits sexuels », « éducation sexuelle », « éducation à la sexualité », les références directes et indirectes aux textes « Déclaration des droits sexuels » et « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe », ainsi qu'à leur contenu, de tous les supports ministériels français.
6. Informer loyalement les parents des programmes proposés.
7. Créer un programme précis établi de façon nationale en accord avec des pédopsychiatres et des psychologues spécialisés dans l'enfance et le traumatisme afin de préserver la santé psychique des enfants et éviter les dérives présentes dans certaines écoles.

1 *https://proscontreeducsex.wordpress.com/*
2 *IPPF: International Planned Parenthood Federation*
3 *Voir aussi «Les enfants ne sont pas des créatures sexuelles!» dans I.d.p.-actualité, numéro 19, mars 2017*
4 *https://www.youtube.com/watch?v=FiSipSQ0qpI&feature=youtu.be*
5 *Voir aussi la vidéo réalisée par le psychiatre Christian Spaemann: http://schutzinitiative.ch/symposium-sexualpaedagogik-der-vielfalt-kritik-einer-herrschenden-lehre*
6 *«L'imposture des droits sexuels: Ou la loi du pedophile au service du totalitarisme mondial», Ariane Bilheran, édition Kindle, 23.3.2017, édition: www.amazon.de, disponible en livre de poche ou téléchargeable*

Un professeur met Google à genoux

Google et Facebook ont soudainement fermé le compte Google et YouTube du professeur canadien de psychologie et fervent critique de la théorie du genre, Jordan Peterson. Cependant, des centaines de milliers de personnes soutiennent le professeur, ce qui a poussé Google à revoir son opinion.

Un article de Gabriele Kuby

Tout a commencé par la publication sur sa chaîne YouTube de sa critique d'un projet de loi prévoyant de faire de l'utilisation des termes sexuellement neutres un droit humain, et considérant par conséquent toute opposition comme un discours haineux et donc un délit. Il a exposé ses arguments dans un interview avec la BBC. Il a étudié le totalitarisme pendant quarante ans. Selon lui, ce système commence toujours par une tentative de contrôle du territoire idéologique et linguistique. «Je refuse catégoriquement d'employer ces termes neutres inventés par des gens qui sont précisément dans cette démarche de contrôle.»

Le professeur a suscité une pluie de critiques indignées dans les médias et sur les réseaux sociaux. Les activistes transgenres l'ont qualifié de «bigot» et de «transphobe» – des injures fréquemment utilisées lors de confrontations avec des adversaires «politiquement incorrects» afin de dénoncer un comportement inacceptable selon la communauté. Jordan Peterson a reçu un avertissement de l'Université selon lequel il devait cesser de porter atteinte aux droits des personnes transgenres. Certaines de ces apparitions publiques devaient avoir lieu sous protection policière.

Le professeur Jordan Peterson n'a pas cédé et a continué à dénoncer les modifications idéologiques de la langue ainsi que la restriction de la liberté d'expression, mais aussi à pointer du doigt les conséquences négatives au niveau humain et culturel. Le résultat: le nombre d'abonnés à sa chaîne YouTube – soit les personnes suivant l'activité du professeur sur la plateforme – a rapidement augmenté au point d'atteindre les 375'000. Sur son compte Patreon (compte internet pour le soutien financier du professeur), les dons représentent 30'000 dollars américains par mois – et proviennent aussi de Suisse! Les médias se l'arrachent pour des interviews et des apparitions télévisées. En cherchant son nom sur Google, on trouve plus de 500'000 résultats.

Puis c'est arrivé. Google a soudainement fermé les comptes Internet (Google et YouTube) du professeur – sans raison.

La nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre sur les réseaux sociaux. De célèbres présentateurs de débats télévisés l'ont annoncée à des millions de fans. Google s'est rendu compte de l'ampleur du phénomène et a rapidement réactivé les comptes.

Une petite victoire! Mais comment peut-on garantir que Google ne frappe à nouveau demain et ferme de nouveaux comptes? Google, Facebook et compagnie sont les nouveaux maîtres du monde. Ils n'ont été élus par personne, mais tout le monde les utilise.

Une idéologie qui nie la vérité va devenir totalitaire, car la vérité est plus forte que le mensonge. Ceux qui résistent risquent de voir leur existence anéantie. Jordan Peterson a osé protester. Il ignorait les conséquences de son acte. Il aurait pu perdre son emploi à l'Université. La dynamique du totalitarisme est toujours la même: la plupart des gens ont peur de ce risque et se contentent de serrer les dents. Dans cette situation, nous pouvons tous contribuer à un changement positif. Et ce aussi en termes d'idéologie du genre.

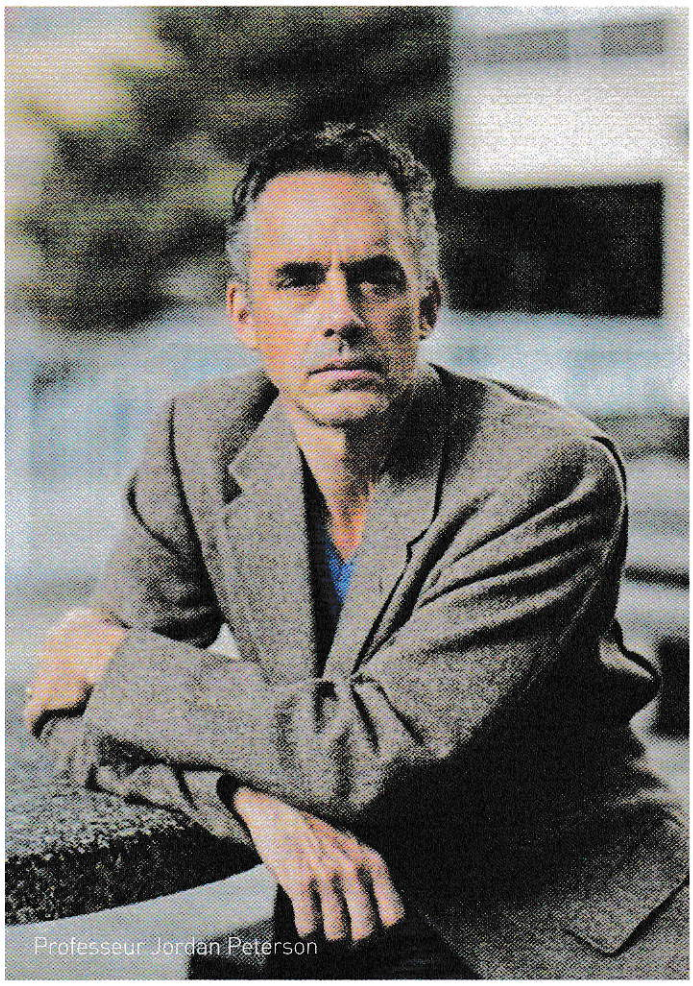

Professeur Jordan Peterson

Rapport de Berne

Sebastian Frehner, conseiller national UDC, Bâle

Une identité grâce à un X dans le passeport?

Plus de 85'000 enfants naissent chaque année en Suisse, parmi lesquels 40 à 80 nouveaux-nés dont il n'est pas possible de déterminer clairement le sexe - masculin ou féminin. Ces perturbations de la différenciation sexuelle résultent des anomalies liées aux chromosomes sexuels, aux organes sexuels ou aux hormones sexuelles. Heureusement, l'intersexuation est un phénomène rare, mais pour les enfants concernés et pour leur famille, il s'agit d'une épreuve difficile.

Voilà que ma collègue du Conseil national Sibel Arslan (Verts) a identifié dans le groupe des intersexués un nouveau groupe cible pour la politique d'octroi à tout-va d'avantages aux minorités présumées. Suivant l'exemple de l'Australie et du Canada, qui ont introduit dans le passeport à la place du sexe une troisième catégorie X, la conseillère nationale Sibel Arslan rêve qu'il en soit de même pour le passeport suisse rouge.

Elle enfonce ainsi des portes ouvertes chez notre administration fédérale, comme le révèle un article récemment publié dans 20 Minutes: L'Office fédéral de la justice serait ainsi en train d'élaborer un projet pour permettre aux personnes intersexuées et aux transgenres de modifier leur sexe à l'état civil, déclarait Eduard Jaun, responsable des relations publiques du «Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes» dans cet article. Les cercles intéressés pourraient s'exprimer sur le sujet lors de la consultation, au plus tard en novembre.

Quand on lit plus attentivement les propos d'Eduard Jaun, on s'aperçoit que ce projet ne concerne plus uniquement les infirmités congénitales – c'est à dire l'impossibilité de déterminer clairement le sexe à la naissance –: les transgenres devraient eux aussi pouvoir choisir librement leur sexe, pour le moment du moins seulement dans le registre de l'état civil. Or leur sexe au moment de la naissance est clairement établi. Le désir de choisir son sexe «à la carte» ne vient que plus tard – ce n'est pas pour rien que la psychologie parlait jusqu'à présent à ce sujet, à juste titre, d'une perturbation. Un fait que l'organisation mondiale de la santé (OMS) combat en œuvrant pour la «dépathologisation» des personnes transgenres – et donc pour l'inverse de ce qui est normal.

Que vise-t-on donc au bout du compte sous la noble prémisse de l'égalité des personnes défavorisées – comme le sont dans une certaine mesure les personnes intersexuées? C'est clair: la biologie doit être remplacée par des identités sexuelles choisies librement. Les conséquences d'un tel renoncement sont également claires: dans nos écoles, l'enseignement ne se fondera bientôt plus sur des connaissances biologiques scientifiques, mais on enseignera cette pseudo-science qu'est l'idéologie du genre. «Tout est normal» sera alors le message – auquel il faut faire barrage sans tarder pour le bien de nos enfants.

S. Frehner

Dr. Sebastian Frehner, conseiller national

Au Tessin, une éducation sexuelle basée sur les normes nocives de l'OMS

Ces derniers jours, des communiqués de presse inquiétants provenant du canton du Tessin ont alarmé l'Association Initiative de protection. L'éducation sexuelle commencerait maintenant dès la maternelle. Le sujet est très controversé. Selon le site Internet de la Direction de l'instruction publique du canton du Tessin, ces cours seraient basés sur les normes de l'OMS. Peu de gens savent à quel point ces normes sont nocives.

Sur le site Internet du Département tessinois de la formation, de la culture et des sports (DFCS), on peut lire que les cours d'éducation sexuelle s'appuient sur les directives de l'OMS. On y met l'accent sur la «santé sexuelle», un concept bien flou. On y parle aussi de «droits sexuels» qui n'existent pas légalement.

Des experts critiquent vivement les bases de cette éducation sexuelle, comme en témoigne le présent numéro de Initiative de protection – actualité aux pages 2 et 3. De nombreux pédopsychiatres, professionnels de la santé et scientifiques nous mettent explicitement en garde contre ces normes internationales qui auraient des conséquences dramatiques sur les enfants.

Le principal problème est qu'à travers cette éducation sexuelle précoce, l'intérêt pour la sexualité est vraiment éveillé dans la tête des enfants. Les adultes transmettent aux enfants leur conception de la sexualité, ce qui mène à la sexualisation des enfants.

Pour justifier cette intrusion de l'école dans la souveraineté éducative des parents, on utilise toujours le même argument, que répète également le président du Conseil d'Etat du Tessin Manuele Bertoli, responsable du DFCS: «Tous les parents n'abordent pas ce sujet avec leurs enfants. C'est pourquoi l'école doit agir.» Au lieu de prendre en charge les parents «faillibles» et de leur assurer son soutien dans le cadre de l'éducation sexuelle de leurs enfants, l'école se permet d'imposer son éducation étatique à tous les enfants, à la manière socialiste. Cela est d'autant plus scandaleux que cette éducation est basée sur des normes de l'OMS dénuées de fondement scientifique, créées par des groupuscules idéologiques et absolument illégitimes d'un point de vue démocratique.

L'Association Initiative de protection va se charger très sérieusement des cours d'éducation sexuelle au Tessin et vous en tiendra informés dans les prochains numéros.

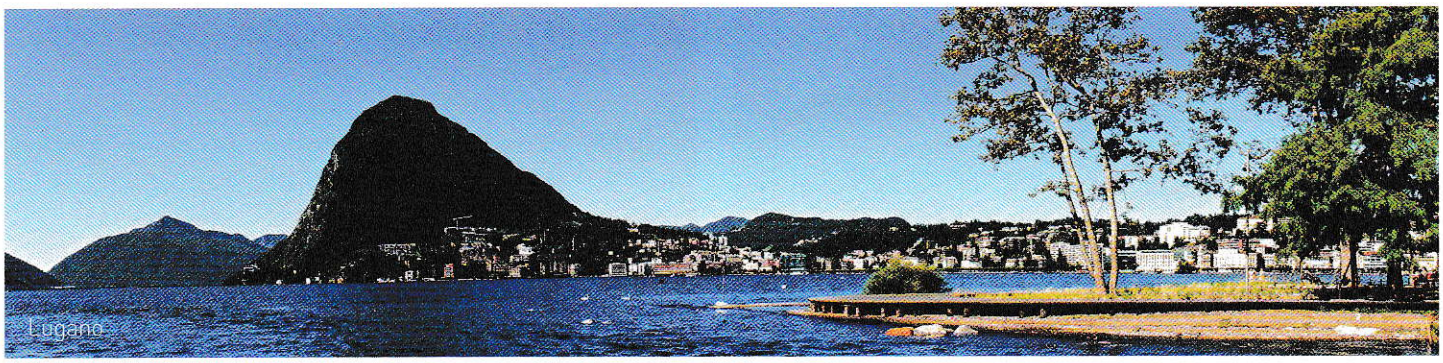
Lugano

Appel aux dons:

Soutenez l'Association Initiative de protection!
Compte postal: PC 70–80 80 80–1

Téléphone pour conseil: 061 702 01 00
www.initiative-de-protection.ch, info@initiative-de-protection.ch

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / **Abo**: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction**: Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, Fax 061 702 01 04, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, **Compte postal**: 70-80 80 80-1
© Association Initiative de protection
/ **Images**: p. 1, 5, 6: iStockphoto; le reste: m.à.d. / **Maquette**: WJP Werbeagentur AG, 4053 Basel / **Impression**: Spühler Druck AG, Rüti.

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire